



AVIS A LA POPULATION

Restriction d'eau

Madame, Monsieur,

En raison d'une importante et compliquée fuite d'eau sur le réseau communal, de la sécheresse et malgré la pluie de ce dernier week-end, les ressources en eau de notre commune ont fortement diminué. De ce fait, nous vous informons qu'il est dès à présent et ceci jusqu'au 10 septembre :

Interdit d'arroser à l'aide de jet ou d'installations automatiques, les pelouses, haies et plates-bandes.

Seuls les arrosages des jardins potagers sont autorisés, avec un arrosoir.

Il est également strictement interdit de remplir les piscines, de laver l'extérieur au karcher, etc...

Nous vous demandons d'être éco-responsables et de faire un acte citoyen, afin d'utiliser l'eau avec grand soin durant cette période.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration et compréhension.

La Municipalité.